

**FRANCE-MONDE**

06/09/2016

**JUSTICE**

# Affaire Bygmalion : le parquet de Paris demande un procès pour Sarkozy



Le parquet de Paris a demandé un procès pour Nicolas Sarkozy dans l'affaire Bygmalion, dernière étape avant un possible renvoi en correctionnelle.

Dans des réquisitions du 30 août, le parquet de Paris a demandé le renvoi en correctionnelle de l'ex-Président pour financement illégal de sa campagne présidentielle de 2012. Nicolas Sarkozy, mis en examen en février, se voit reprocher notamment d' « avoir dépassé le plafond des dépenses électorales » fixé à 22,5 millions d'euros et de faire « état », dans son compte de campagne, d' « éléments comptables sciemment minorés ». D'après les chiffres du réquisitoire, les dépenses supplémentaires, estimées au total à 23 millions environ, ont explosé ce plafond.

Son avocat, M e Thierry Herzog, a dénoncé « une nouvelle manœuvre politique grossière », en reprochant au parquet d'avoir agi avec précipitation. Il a rappelé que Nicolas Sarkozy n'a pas été mis en examen pour une implication dans le système de fausses factures mis en place entre l'UMP, l'équipe de campagne et la société de communication Bygmalion pour masquer le dépassement.

## « JE N'AI RIEN LU »

Il appartient maintenant aux juges d'instruction de suivre ou non ces réquisitions, dans un délai d'un mois minimum. Si des recours peuvent rallonger les délais, l'hypothèse d'un renvoi en procès avant la primaire de la droite pour la présidentielle de 2017, prévue les 20 et 27 novembre, est réelle. Nicolas Sarkozy peut toutefois bénéficier d'un non-lieu. Un renvoi compliquerait sa tâche, d'autant qu'il est aussi mis en examen pour corruption et trafic d'influence dans un autre dossier, soupçonné d'avoir tenté d'obtenir des informations secrètes dans une procédure le concernant auprès d'un haut magistrat.

Le scandale a éclaté en 2014 quand des cadres de Bygmalion et Jérôme Lavrilleux, proche de Jean-François Copé, ont reconnu l'existence d'une fraude à grande échelle pour dissimuler des dépenses de meetings qui s'emballaient. Comment ? En imputant à l'UMP (devenue LR), via des fausses factures relatives à des conventions fantômes, quelque 15,2 millions d'euros de dépenses, alors qu'elles auraient dû figurer au compte de campagne du candidat, selon les chiffres du réquisitoire.

Cadres de l'ex-UMP, dirigeants de Bygmalion et experts-comptables : le parquet demande aussi le renvoi en procès de treize autres personnes en visant des délits de faux, escroquerie, abus de confiance ou financement illégal de campagne. Aucun protagoniste n'a mis en cause Nicolas Sarkozy pour avoir eu connaissance ou ordonné la fraude. « *L'on pouvait certes être convaincu qu'il avait connaissance du système* », « *corollaire nécessaire* » du dépassement, mais « *cette conviction n'était pas suffisamment étayée sur le plan probatoire* », note le parquet. En revanche, il souligne que ses « *instructions* » pour organiser plus de meetings ont été « *rigoureusement contraires aux impératifs* » de maîtrise des dépenses « *signalés par les experts-comptables* » dans deux notes des 7 mars et 26 avril 2012.

« *Il y a 46 cartons de factures. Fallait-il que je me plonge dans les 46 cartons ? (...)* *La vérité, c'est que je n'ai rien lu* », s'était défendu l'ex-candidat devant le juge. Il avait aussi réfuté toute explosion des dépenses et soulevé une autre hypothèse, celle de surfacturations au profit des patrons de Bygmalion.

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)